

en résumé

- **Le SNU c'est quoi?**
Un article à lire par ceux qui ont quitté l'agence avant 2000 mais aussi pour les autres.
Un article qui permet d'être dans le coup.
- **En direct de l'agence :**
le gouvernement et la direction générale veulent, par décret, filialiser l'agence pour la transformer en machine à produire des statistiques, accentuer la sous-traitance en attendant de privatiser un peu plus ...
- **Retraite business**
Les retraités ne sont pas tous fâchés et leurs capacités financières intéressent la pub et ... toutes sortes de commerces.
Comment y voir clair et sortir du business.
- **La CCPSS ?**
C'est le sigle barbare derrière lequel se cache l'organisme paritaire qui ... s'occupe entre autre des retraites de l'agence.

Dernière Nouvelle

Le plafond Sécu (une des composantes pour fixer la « retraite sécu ») sera au 1er janvier 2007 de 2682€ soit une augmentation de 3,6%.

Prendre son Temps



bulletin du
SNU Anpe
pour les
retraités
de l'ANPE

Pour nous écrire:
43-45 rue de Javel,
75015 Paris
syndicat.snu@anpe.fr
snu@snuanpe.org

n° : 1 JAN 2007

LE S.N.U. c'est quoi ?

Notre syndicat a vu le jour en 2000 à l'initiative de militants CFDT qui, en désaccord lors de la signature du PARE, quittaient à plus de 80 % cette organisation pour créer le Syndicat National Unitaire.

Le Pare est cet accord pour l'UNEDIC, signé par le MEDEF, l'UPA (artisans) et trois organisations syndicales : la CFDT, la CGC et la CFTC qui avait (et a eu) pour conséquence de réduire les indemnités des demandeurs d'emploi et plaçait l'ANPE pour la première fois sous la dépendance de l'UNEDIC. Cette dernière participait ainsi à 30% du budget de l'Agence. Le SNU y voyait le début de la fin des missions de service public, ce qui s'est confirmé avec le récent projet de décret (voir page 2).

Car l'UNEDIC n'a qu'une approche financière, son souci principal est de réduire le coût du chômage pour les employeurs. Analyse bien confirmée depuis.

Depuis le SNU s'est élargi et est maintenant implanté dans les services de l'emploi et les missions locales et nous avons rejoint la FSU en 2002.

A l'Agence c'est la principale force syndicale avec 30 % dans les élections professionnelles. Il est présent dans toutes les régions et est représenté à la RÉUNION, à Mayotte et à la MARTINIQUE en association avec la CDMT.

Le SNU promeut un syndicalisme unitaire et indépendant, démocratique, laïc et pluraliste. Il entend œuvrer pour plus de justice, d'égalité et de solidarité. Il est particulièrement actif dans la lutte contre la mondialisation ultra libérale et contre toutes discriminations.

Les retraités ne sont pas en dehors de tout ça. Avec la retraite les risques existent d'une vraie rupture sociale, de marginalisation et de perte de repères. Or ce n'est pas parce que l'on

le SNU est né en 2000 à l'Anpe... il est maintenant implanté dans les services de l'emploi et les missions locales et a rejoint la FSU en 2002.

est inactif au sens des statistiques que l'on n'a pas de problèmes ni de revendications.

Tout ce qui est lié au revenu, au maintien et à la progression de notre pouvoir d'achat, les pensions de base de la CRAM ou les complémentaires sont essentielles. La réduction des inégalités et l'avenir de nos retraités nous intéressent donc au premier chef.

Il y a aussi les problèmes liés à la santé, à

la dépendance, aux aides sociales, bref à la protection et la couverture sociale. Sur tous ces sujets nous pouvons faire entendre notre voix comme par exemple pour obtenir une mutuelle d'établissement ouverte aux retraités.

Il y a là de quoi revendiquer car les retraités représentent une force. Au plan national, aucun gouvernement ne peut en faire l'impasse, tout comme à l'agence. Pourtant pour la DG de l'ANPE un retraité ça n'existe pas. Nous voulons changer cela car c'est une injustice.

Mais il n'y a pas que l'aspect revendicatif. Les loisirs ont aussi une importance. Ce sont des lieux qui créent des liens entre retraités. Les retraités sont actifs dans les associations de loisirs, culturelles ou d'insertion. C'est le rôle de l'ADASA, locale ou nationale.

C'est pour tout cela que le SNU a créé une commission retraités, avec des revendications et une action qui lui est propre, mais en partageant les valeurs du SNU et de la FSU. Bien évidemment nous agissons, pour plus d'efficacité, avec les autres syndicats de retraités.

Alors si vous partagez cette analyse ? Venez nous rejoindre.

Commission retraité du SNU

En direct de l'agence : après le SMP un décret destructeur.

Rappelons tout d'abord que depuis début 2006, le gouvernement, dans le cadre de la loi dite "de cohésion sociale", a commandé à l'agence la mise en place du SMP autrement dit le "Suivi Mensuel Personnalisé". C'est une grande première puisque l'agence devient exécuteur de la politique gouvernementale donc réduit son autonomie dans la pratique de ses métiers.

Pour les demandeurs d'emploi le SMP est une très vaste opération de contrôle social mais il est surtout en harmonie totale avec l'idéologie libérale du tri et de la segmentation des demandeurs les plus fragilisés.

Coercition, tension, surcharge ...

C'est un exemple de **coercition** envers les demandeurs d'emploi car en mettant la pression sans tenir compte de leur situation personnelle par des convocations systématiques, il a pour objectif (non avoué mais bien réel) :

• La baisse de leur nombre, notamment pour les 50 % qui ne reçoivent aucune indemnité par les ASSEDIcs.

• **De contraindre** les DE à se diriger vers des métiers dits **à tension** plutôt que sur des emplois en fonction de leur formation ou de leur goût.

• **Pour les agents** c'est un portefeuille de suivi de 130 demandeurs au minimum ce qui fait une réception de 8 demandeurs par demi journée. Autant dire la mort du métier de conseil, d'aide à la recherche d'emploi et à l'orientation. Mais c'est surtout une dégradation importante des conditions de travail.

• **L'accentuation de la sous-traitance** vers des entreprises d'intérim ou du privée (qui sont directement liées au MEDEF qui dirigeant rappellent les les ASSEDIcs avec la CFDT) dont on sait qu'elles ne sont pas plus efficaces que l'agence mais coûtent beaucoup plus cher.

... et sous-traitance

Rappelons aussi la création en cours d'une filiale informatique commune avec l'ASSEDIc sous la forme d'un GIE à 50/50 avec à la clef la suppression

de postes dans les services informatiques de l'agence. Voilà une belle anticipation sur le décret en cours de discussion.

Celui-ci actuellement entre les mains du conseil d'Etat prévoit **une modification du statut** : concentration des pouvoirs, compression de la DG, régionalisation en démultipliant les compétences des directions régionales et la création de 7 plates formes interrégionales regroupant des services. Mais aussi la possibilité de créer des filiales mêlant ressources du privé et du public. La norme de fonctionnement du privé triomphe et tourne le dos à toutes les notions de service public selon le modèle de ce qui s'est passé à la poste.

Aussi les agents se préparent à une **mobilisation en début d'année pour arrêter cette machine infernale qui signerait la fin des missions de service public de l'agence et menacerait l'avenir de 28 000 agents.**

Affaire à suivre...

Retraite Business

On connaît la ménagère de moins de 50 ans si courtisée des publicitaires et des chaînes télé, de même les enfants prescripteurs qui d'octobre à Noël sont très sollicités par des messages divers et variés sur tous les jouets de la création et les consoles de jeux, on voit aussi de temps en temps des jeunes femmes au "ventre plat" et aux abdos magnifiques parler de leur partenaire minceur.

La liste est longue mais il convient aussi de parler du Papy ou de la Mamy retraité(e)s que l'on rencontre le plus souvent à la télé l'après midi entre deux épisodes de l'inspecteur Derrick, lui-même évoluant avec lenteur dans un univers convenu ou les bons et les méchants sont cousus de fils blancs.

Les retraités le savent bien mais il faut que les futurs retraités le sachent aussi : **le retraité est vraiment, à certaines heures du jour, extrêmement recherché.**

Dans la bonne presse ...

De même dans certaines revues de la bonne presse pleines de pages de pub sur tous les sujets les plus réjouissant comme le contrat obsèques, les couches anti-fuites, les fauteuils élévateurs pour le septième ciel sans passer par le purgatoire et les voyages au soleil. Il y en a pour toutes les bourses et pour tous les goûts ... sauf pour les fauchés qui sont pourtant légion parmi les retraités.

Une de ces publicités m'agace particulièrement: c'est celle du Papy qui cherche des caramels W, pas pour lui le pauvre car gare aux dentiers, mais pour son petit fils qui s'apprête à les avaler ...

Un cœur de cible!

Nous sommes vraiment un cœur de cible. Encore faut-il avoir les moyens de répondre aux sollicitations. Si ce n'est pas le cas on peut toujours rêver ou fermer la télé l'après midi.

Et il n'y a pas que la bonne presse qui ait investi (soyons honnête elle le fait plutôt avec tact) ce terrain très porteur. Il y a sur ce créneau toutes sortes d'officines où l'on trouve à boire et ... à manger. C'est le cas de le dire.

Soyons clair, s'il y a un tel matraquage c'est qu'il y a une demande et si l'on n'y prend pas garde cette demande ne sera plus couverte que par le marché qui ne s'intéresse qu'au profit et qu'accessoirement aux retraités.

Et nous que pouvons nous faire ? Et le système mutualiste que fait-il ? Comment répondre à une vraie demande et ne pas laisser le champ (trop) libre aux systèmes du marché ?

Le système mutualiste bien souvent ne répond à cette demande qu'en dérivant (très partiellement) le fleuve du business. Nous sommes loin d'une réponse solidaire même si l'on trouve parfois des îlots de solidarité qui font chaud au cœur mais hélas on trouve bien plus l'arnaque et l'escroquerie.

Nous sommes très convoités!

Toutes les demandes spécifiques de consommation des retraités existent bien et les différences sociales existent là aussi. Mais le facteur isolément accentue fortement les effets de la pauvreté. Bien sûr les collectivités territoriales jouent leur rôle mais bien trop souvent les intérêts électoraux sont plus que visibles ... Les organisations caritatives sont aussi actives et parfois efficaces.

Même si la volonté des retraités est souvent l'expression plus ou moins inconsciente de "recoller au peloton" qui n'est pas facile à résoudre, notre mode de vie actuel accentue le sentiment de largage.

Après tout il n'est pas interdit de penser, sans nier les réels besoins de consommation, qu'un retraité cherche souvent à donner du sens et une insertion dans sa vie.

Que son expérience non seulement professionnelle et sa capacité d'analyse, pour peu qu'on sache l'utiliser, rempliraient des fonctions sociales très utiles.

Mais là on est loin de Derrick, de la « chance aux chansons »!

Quand verrons-nous, en France comme en Allemagne, des «panthères grises», ces grands mères en colère, pleines d'humours et très actives?

Les retraités, un cœur de cible très convoités par tous les vendeurs.

Et quand on a pas grand chose à acheter qu'est ce qu'on fait?

La CPPSS...?

Découvrons, sous ce sigle barbare, la **Commission Paritaire pour la Protection Sociale Supplémentaire des agents de l'Anpe.**

Deux fois par an, fin juin et début décembre, le **DG consulte** cette instance paritaire pour suivre l'exécution des contrats obligatoires de maintien du revenu et ceux de retraites (régime de retraite sur complémentaire mis en place en 1991 et fermé en 1999 ainsi que celui de retraite supplémentaire ouvert depuis le 1^{er} juillet 1999). *

Assistés par un expert financier et deux actuaires, les 11 représentants de l'Établissements et les 11 représentants des syndi-

cats, réunis selon la même composition que la CCPN (c'est à dire selon les résultats des élections professionnelles), reçoivent les prestataires gestionnaires des contrats à savoir l'UNPMF qui gère le contrat de maintien du revenu, la CNP et la CDC qui gèrent les contrats retraite.

Pour tous les contrats, le premier souci de la CPPSS est de s'assurer du bon équilibre des comptes et que les prestations dues (part de salaire maintenu et les rentes ou capitaux de retraite) pourront être versées conformément aux engagements pris aujourd'hui, demain et après-demain.

Pour cela, elle surveille notamment les placements boursiers opérés par la CNP pour les régimes de retraite qui, ne l'oublions pas, sont des régimes par capitalisation.

Enfin, pour la retraite supplémentaire ouverte en 1999, son avis est sollicité chaque année pour fixer la valeur d'achat du point retraite et sa valeur de service.

Elle s'inquiète aussi de la qualité du traitement des dossiers et de l'information donnée aux agents et aux retraités.

* Dans le dossier sur les retraites du dernier **Modes d'Emplois** de décembre 2006 vous trouverez toutes les informations sur cette question.

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★
 ★ **La rédaction** ★
 ★ **de Prendre son** ★
 ★ **Temps vous** ★
 ★ **souhaite une** ★
 ★ **bonne et** ★
 ★ **heureuse** ★
 ★ **année 2007** ★
 ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★